

# ***PREMIERE PARTIE : ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT***

# I. L'OCCUPATION ACTUELLE DES SOLS

La commune de Taverny a, selon le M.O.S., une superficie de 1042,6 hectares.

L'espace urbain construit occupe 45% du territoire, l'espace urbain non construit 8% et l'espace rural (bois, culture, eau et autre rural), 48%<sup>1</sup>.

## 1. L'ESPACE URBAIN CONSTRUIT

### L'espace habité (322 ha)

On constate une concentration de l'urbain au centre et au Sud de la commune. Elle résulte de la rencontre de deux urbanisations :

- une urbanisation linéaire ancienne, sur le flanc du coteau de Montmorency ;
- une urbanisation plus récente de la plaine provenant du Sud et de l'Est (qui a, malgré tout, préservé des espaces boisés et cultivés).

Les différents types d'habitat se répartissent de la façon suivante :

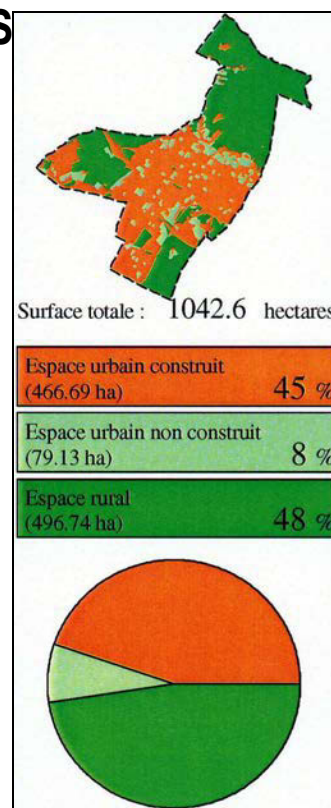
- l'habitat individuel, qui date en grande partie d'après 1948, est réparti sur l'ensemble de l'espace urbanisé. Il occupe plus de 80% de l'espace habité et regroupe près de la moitié de la population tabernacienne.
- l'habitat continu bas est notablement peu important. Il correspond à l'ancien village de Taverny (rue de Paris, rue de l'Eglise et avenue de la Gare essentiellement) qui n'a pas connu de transformations notables. En outre, cette forme d'urbanisation n'a été que très peu reprise dans d'autres zones du territoire communal.
- l'habitat collectif discontinu résulte d'une urbanisation récente et occupe 12 % de l'espace habité. Il comprend différents groupes d'habitat collectifs :
  - au Sud de la commune, les résidences Sainte Honorine et des Pins ;
  - au centre de la commune les résidences Guynemer-Mermoz, les Lignières, les Sarments et Jean Bouin ;
  - au Nord de la voie ferrée, les immeubles situés à l'Ouest des rues de l'Eglise et A. Godard et dans le quartier de Vaucelles.

La population logée en habitat collectif (habitat collectif continu et habitat collectif discontinu) représente 49,1% de la population<sup>2</sup>.

A l'espace habité, il faut ajouter l'espace urbain construit utilisé par les activités, les équipements, les infrastructures de transports terrestres et les chantiers.

Ainsi, il faut noter l'importance de l'emprise des activités et celle des équipements qui représentent respectivement 7,9% (42,96 ha) et 5,4% (29,54 ha).

Enfin, d'importants travaux et chantiers sont en cours : ils représentent 5,5% de l'espace urbain construit, soit 29,98 ha. Ils sont liés pour la plupart à des projets d'infrastructures routières.



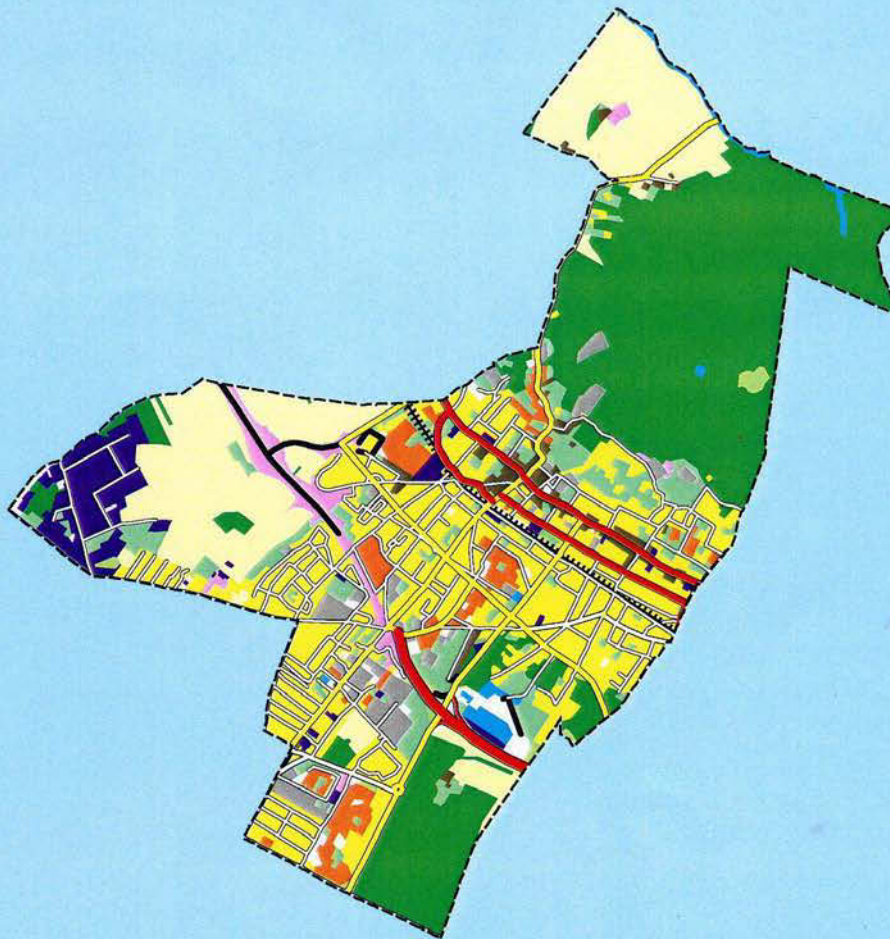
Source : IAURIF, 1999

0 \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Données IAURIF, MOS 1999, SIRG.

<sup>2</sup> Données INSEE 1999.

MODE D'OCCUPATION DU SOL (1999)



Echelle : 1/45000

0 1000 2000 m

LÉGENDE DE L'ESPACE URBAIN

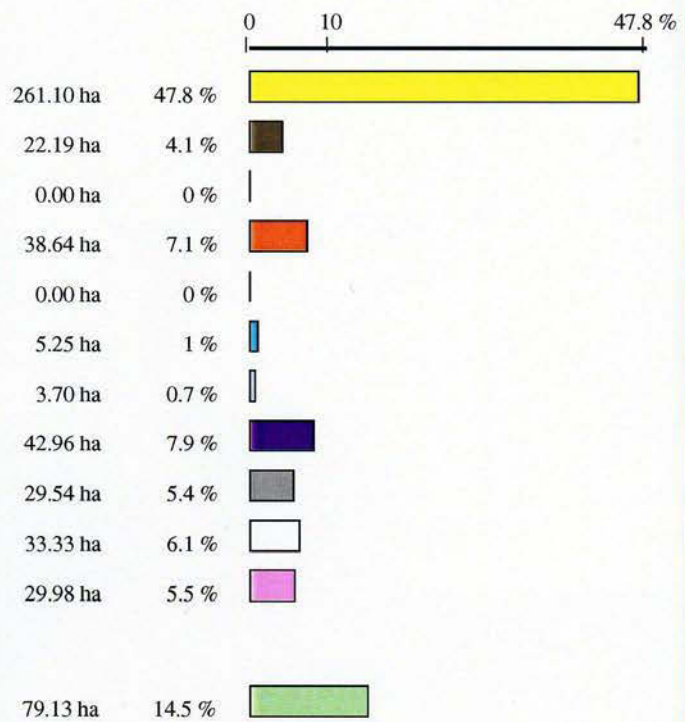
Espace urbain construit

- Habitat individuel
- Habitat continu bas
- Habitat collectif continu haut
- Habitat collectif discontinu
- Habitat autre
- Grande surface commerciale
- Bureaux, administration
- Activités
- Equipements
- Transports
- Chantiers, Divers

Espace urbain non construit

- Parc, jardins, sport, vacant

RÉPARTITION DANS L'ESPACE URBAIN



IAURIF, 1999

## **2. L'ESPACE URBAIN NON CONSTRUIT**

L'espace urbain non construit (79 ha, près de 8% de la superficie communale) est constitué principalement :

- de jardins et de parcs de grandes propriétés ;
- d'espaces ouverts destinés aux activités sportives (stade, terrains de jeux).

Il est légèrement supérieur à la moyenne, du fait notamment de la présence de grandes propriétés sur le coteau de la butte de Montmorency.

## **3. L'ESPACE RURAL**

L'espace rural (543 ha, 52% de la superficie communale) est constitué :

- d'espaces boisés (forêt de Montmorency, bois de Boissy ...) ;
- de terres agricoles à l'Ouest (plaine Chêne Bocquet située entre l'agglomération parisienne et la ville nouvelle de Cergy-Pontoise) et au Nord de la commune (à l'Ouest de la route de Béthemont, grande propriété située dans le "vallon de Montubois" incluse dans la "vallée de Chauvry");
- d'espaces paysagers ouverts au Nord-Est de la commune, constitués de prés (Est de la route de Béthemont).

Il faut noter également, bien que n'appartenant pas au territoire de Taverny, la présence de la plaine de Boissy, en bordure du Bois de Boissy, sur la commune du Plessis-Bouchard. Cet espace fait partie de l'ensemble paysager formé par la plaine, le bois et le parc de Boissy.

## II. ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL

### LE MILIEU NATUREL

Adossé à la butte de Montmorency, le territoire communal se compose en deux secteurs :

- la butte de Montmorency et le vallon du Montubois (espaces boisés et paysagers),
- le coteau Sud-Ouest de la butte de Montmorency et la plaine (zones urbanisées et cultivées).

#### A. Le relief

Le territoire de Taverny présente deux unités morphologiques principales :

- le fond de la vallée dite "d'Enghien-Montmorency" (95 m à 66 m NGF) ;
- la butte de Montmorency et son coteau exposé au Sud/Sud-Ouest (186 m à 95 m NGF).

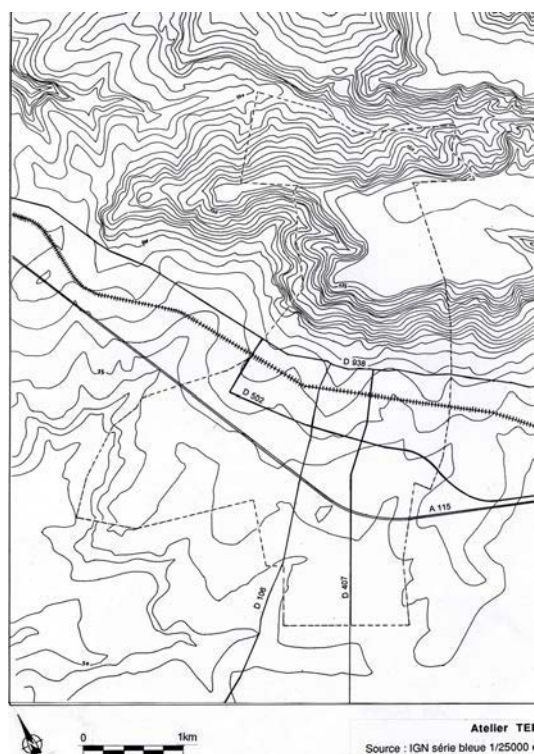
Et d'une unité morphologique secondaire :

- le vallon du Montubois qui fait partie de la vallée de Chauvry. Il entaille la butte dans le sens Sud-Est / Nord-Ouest et dégage un coteau Nord.

La commune est bâtie pour partie sur le coteau Sud, en lisière de la forêt de Montmorency, et pour partie sur la plaine. Cette situation se traduit dans le caractère et la toponymie des quartiers (la Côte, la Plaine...).

De part et d'autre de la butte, la pente est forte, en particulier sur le coteau Sud. Au-delà des 500 premiers mètres, la pente s'adoucit considérablement.

**Le relief :**



#### B. La géologie

Une série de couches très légèrement inclinées vers le Sud caractérise le sous-sol de la commune.

Au plateau sommital de la butte de Montmorency, correspond une argile à meulière peu épaisse. Les versants arrêtant ce plateau sont modelés dans les sables de Fontainebleau épais de 60 m.

# LA GEOLOGIE DE TAVERNY

Echelle : 25 000 ème  
Source : BRGM



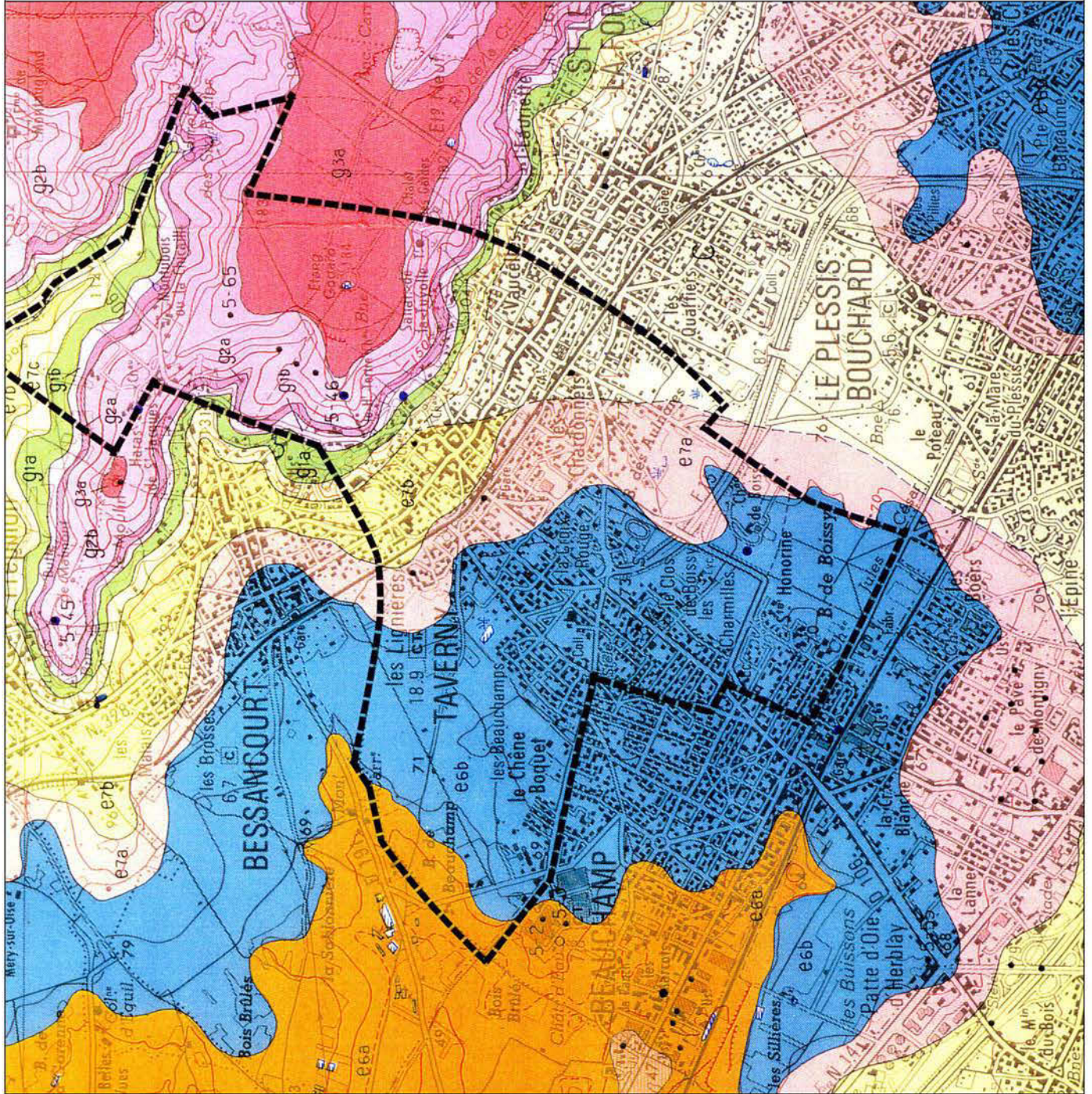
## TERRAINS SUPERFICIELS ET QUATÉNAIRES

Colluvions polygènes des versants (marno-gypseuses)



### TERTIAIRE

- g3a Oligocène supérieur  
Meulière de Montmorency
- g2b Stampien supérieur  
Sables et grès de Fontainebleau
- g2a Stampien inférieur  
Marnes à huîtres
- g1b Stampien inférieur (Stampien)  
Calcaire de Sannois
- g1a Calcaire d'Argenteuil  
Marnes vertes  
Glauses à cyrènes
- e7c Ludien supérieur  
Marnes de Pantin  
Marnes d'Argenteuil
- e7b Ludien moyen  
1ère Masse du gypse  
Marnes d'entre-deux Masses  
2ème Masse du gypse  
Marnes à lucines  
3ème Masse du gypse
- e7a Ludien inférieur  
Marnes à *Pholadomya ludensis*



En contrebas, les argiles et marnes dominent, recouvertes d'éboulis sablo-argileux provenant de l'érosion de la butte à partir d'une ligne allant des "Lignières" aux "Chardonnets" et passant par la "Croix Rouge", les argiles et marnes sont relayées par un sable épais de quelques mètres (Monceau), puis par le marno-calcaire de Saint-Ouen.

C'est au niveau des argiles et marnes de pied de versant que s'intercalent les bancs de gypse (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> masses).

On trouve dans les assises de la région, une gamme étendue de minéraux utilisés dans l'industrie et la construction : gypse (plâtre) ; meulières de Montmorency (moellons et empierrement) ; sables de Fontainebleau (fonderie, sablage, liants pour mortier) ; calcaires de Brie et de Sannois (cimenterie, moellons, empierrement) ; marnes vertes (céramique grossière, cimenterie) ; marnes supra-gypseuses (ciment artificiel, chaux hydraulique et amendement) ; calcaire de Saint-Ouen (marnes pour amendement, marnes à chaux).

Les caractéristiques géologiques ont des conséquences sur la stabilité des terrains et des constructions :

- Les éboulis constituent des terrains dangereux, décompressibles.
- Les sables de Fontainebleau sont fluents lorsqu'ils sont aquifères.
- Les marnes vertes sont un terrain de fondation peu consistant et sujet à des décollements et à des glissements sur les versants.
- Le gypse est une assise à éviter en raison de sa solubilité et de sa faible résistance.
- Le calcaire de Saint Ouen et les meulières de Montmorency sont d'excellentes assises de fondation. Il faut toutefois tenir compte, dans certains cas, de leur caractère aquifère.

## **C. L'hydrogéologie et l'hydrologie**

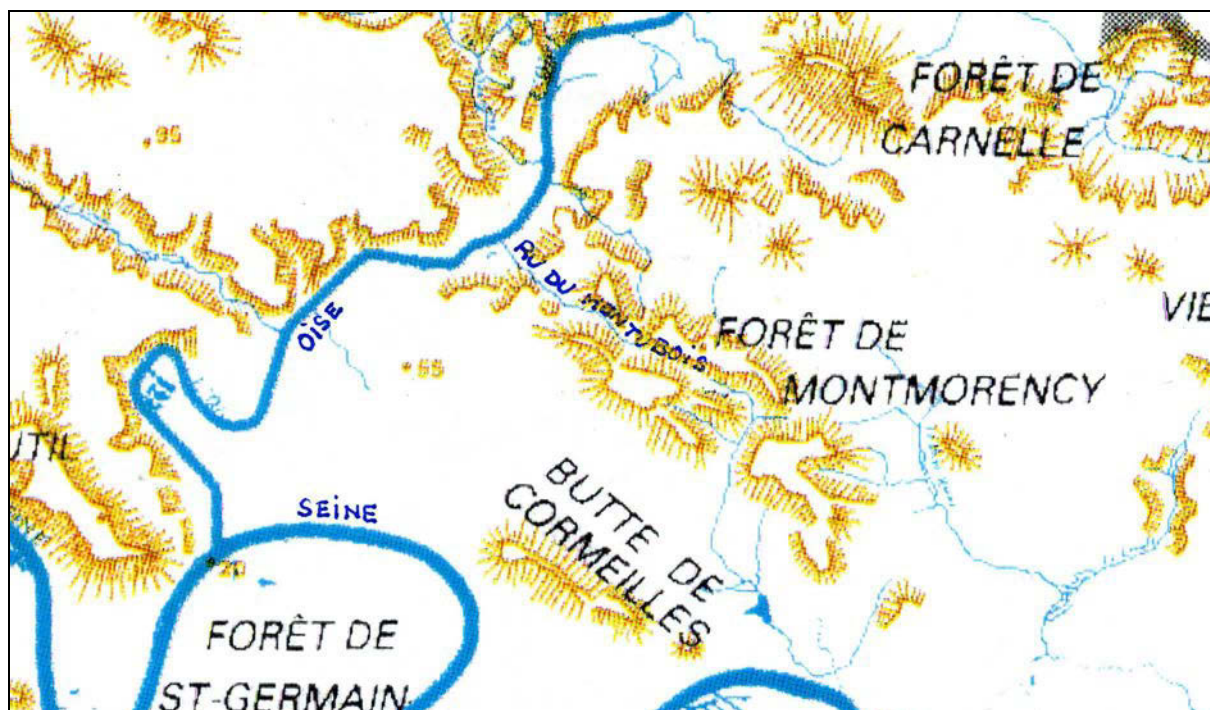
La butte de Montmorency, avec son épaisse couche de sable reposant sur des terrains imperméables, constitue un "château d'eau" naturel. En effet, les eaux de pluie filtrent dans les sables et s'accumulent sur les argiles imperméables formant une réserve aquifère. Le niveau de cette réserve aquifère oscille saisonnièrement, mais se situe à une vingtaine de mètres seulement sous le replat sommital de la butte.

Le trop plein de ce réservoir aquifère s'évacue sur les versants de la butte, principalement sur les coteaux de Bessancourt à Deuil-la-Barre, en passant par Taverny, car l'ensemble des couches formant la butte s'incline vers la Vallée d'Enghien-Montmorency. Ce trop plein donne naissance à quelques sources et ruisseaux comme par exemple dans le secteur de la Côte, canalisés ou non. Cependant, l'essentiel des eaux s'évacue, sous forme d'une **nappe de versant**, dans le manteau des terrains de couverture du versant, entre 5 à 10 mètres de profondeur. Au pied du versant, ces eaux s'infiltrent dans le marno-calcaire de St-Ouen.

Il existe sur Taverny, en limite Nord de la commune, deux cours d'eau :

- le ruisseau du Montubois qui prend sa source dans la forêt de Montmorency sur le territoire de Taverny et se jette dans l'Oise à la hauteur des communes de Mériel et Méry-sur-Oise (le ru suit la limite communale entre ces deux communes) Il s'agit d'un très petit court d'eau puisque son débit est de 2l/s à l'étiage à Frépillon ;
- le ruisseau de la Cailleuse au Nord-Est, qui se déverse dans le ruisseau du Montubois.

Enfin, un petit étang, l'étang Godard, est situé en forêt de Montmorency au niveau du rond point du Camp de César.



Source : Plan Vert Régional d'Ile-de-France, Conseil Régional d'Ile-de-France, octobre 1995

## D. La climatologie

Les données climatologiques ont été enregistrées sur une période comprise entre 1988 et 2001 dans le Val d'Oise à la station d'Herblay (Altitude : 75 mètres ; L : 49°N ; I : 2°09'E), située à environ 4 kilomètres de Taverny.

Taverny bénéficie, comme la majeure partie de l'Ile-de-France, d'un climat tempéré océanique légèrement atténué par quelques influences continentales qui se marquent par une augmentation des orages de fin de printemps et de période estivale.

La température moyenne annuelle est de 11,7°C, avec une amplitude thermique de 15,2°C (maximum : 19,9°C en juillet et août ; minimum : 4,7°C en janvier).

La pluviométrie annuelle est de 615 mm, avec une répartition homogène sur l'ensemble des mois de l'année, avec un maximum en début d'hiver et au printemps.

Il gèle en moyenne 30 jours et il neige 12 jours.

Par ailleurs, le brouillard est présent en moyenne 26 jours par an.

	Nombre moyen de jours où*
<b>T &gt; à 25°C</b>	0,2
<b>T &lt; à 0°C</b>	4,9
<b>P &gt; à 1 mm</b>	113,4
<b>P &lt; à 10 mm</b>	16,1

\* pour une année

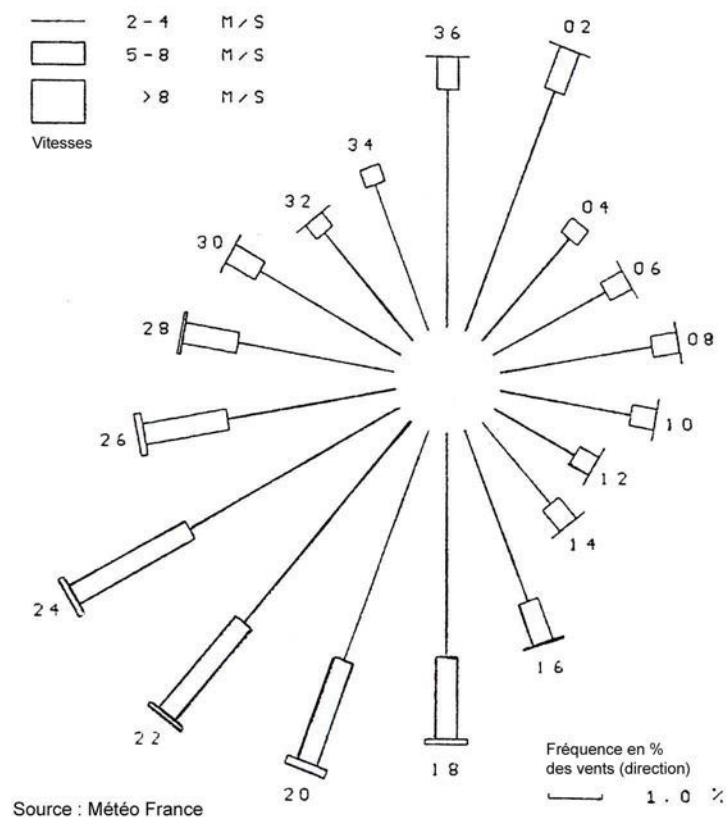
Evénement	Nombre moyen de jours 1 an
Brouillard	0,2
Orage	22
Grêle	2
Gelée blanche	29,8
Neige	11,6



La rose des vents a été mesurée par la même station à une hauteur de 10 mètres.

Les vents les plus violents et les plus fréquents sont de direction nord-est (22,9% des cas) et sud-ouest (26,7% des cas).

Les rafales d'intensité moyenne sont assez nombreuses. Les vents les plus violents (supérieurs à 10 km/h) ont plutôt une occurrence faible.



	Nombre moyen de jours où
Raf > à 16 m/s	31,4
Raf < à 28 m/s	0,2

\* pour une année

Au regard des relevés de Météo France sur une période de 30 ans, l'occurrence d'évènements ne relève pas de conditions exceptionnelles.

**En conclusion, l'ensemble de ces conditions climatiques ne constitue pas de contraintes particulières au regard du P.L.U.**